

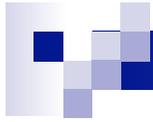


*Politique budgétaire et finances publiques
M1 mention Analyse et Politiques Economiques*

Chapitre 1 : Dépenses publiques et prélèvements obligatoires

Amélie BARBIER-GAUCHARD

e-mail : abarbier@unistra.fr



Chapitre 1. Dépenses publiques et prélèvements obligatoires

1 Les finances publiques

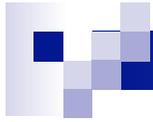
- 1.1 Le domaine des finances publiques
- 1.2 Les administrations publiques
- 1.3 Les fonctions de la politique budgétaire
- 1.4 Chiffres clés sur les finances publiques

2 Les dépenses publiques

- 2.1 L'évolution des dépenses publiques
- 2.2 La structure des dépenses publiques
- 2.3 L'efficacité des dépenses publiques

3 Les prélèvements obligatoires

- 3.1 Les prélèvements obligatoires, de quoi s'agit-il ?
- 3.2 La fiscalité indirecte
- 3.3 La fiscalité directe



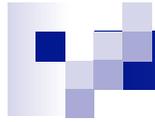
1. Les finances publiques

1.1. Le domaine des finances publiques

- Quelques généralités sur les finances publiques
- Les spécificités des finances publiques
- L'étude des finances publiques

1.2. Les administrations publiques

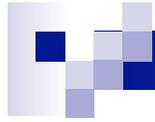
- Le secteur de l'Etat (chef d'Etat et gouvernement)
- Le secteur des collectivités locales
- Le secteur de la Sécurité Sociale
- Ne pas oublier, les organismes à caractère industriel et commercial



1.3. Les fonctions de la politique budgétaire

- Les fonctions régaliennes
- La typologie de Musgrave (1959)
- La fonction d'allocation
- La fonction de redistribution
- La fonction de stabilisation

1.4. Chiffres clés sur les finances publiques



2. Les dépenses publiques

2.1. L'évolution des dépenses publiques

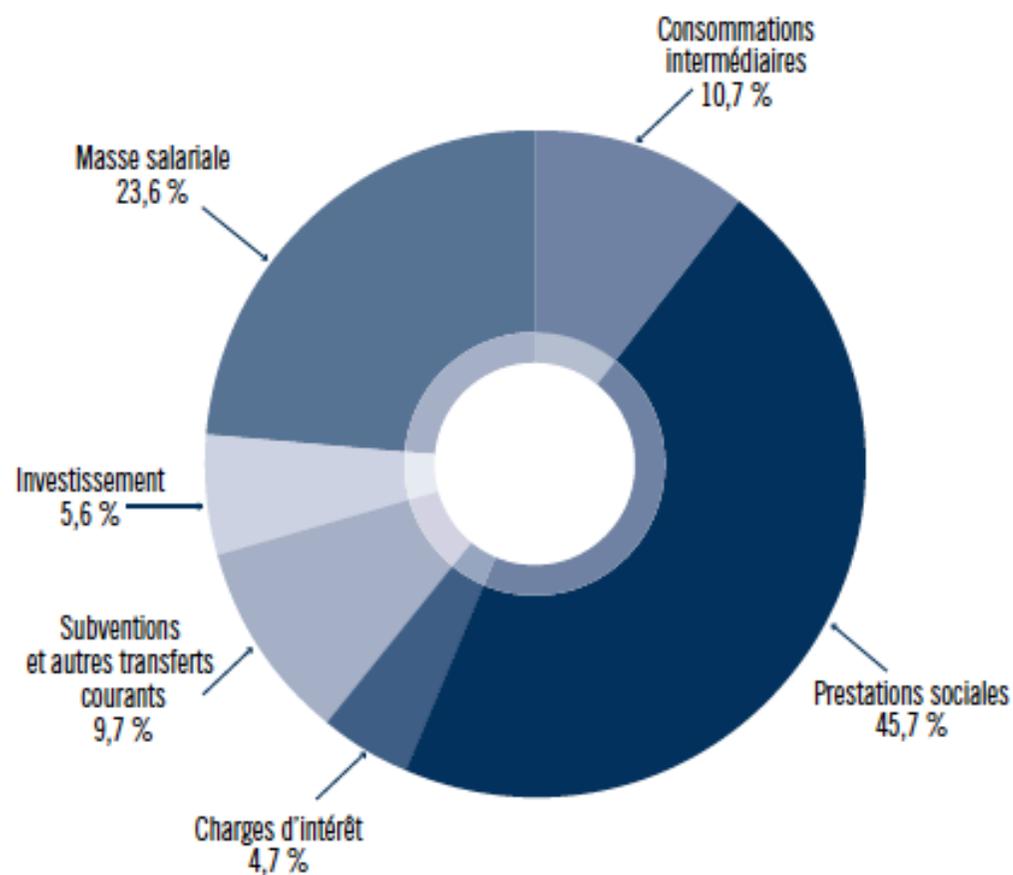
- Une augmentation continue
- La diversification des dépenses publiques

2.2. La structure des dépenses publiques

- Les dépenses publiques par nature : investissement, personnel,

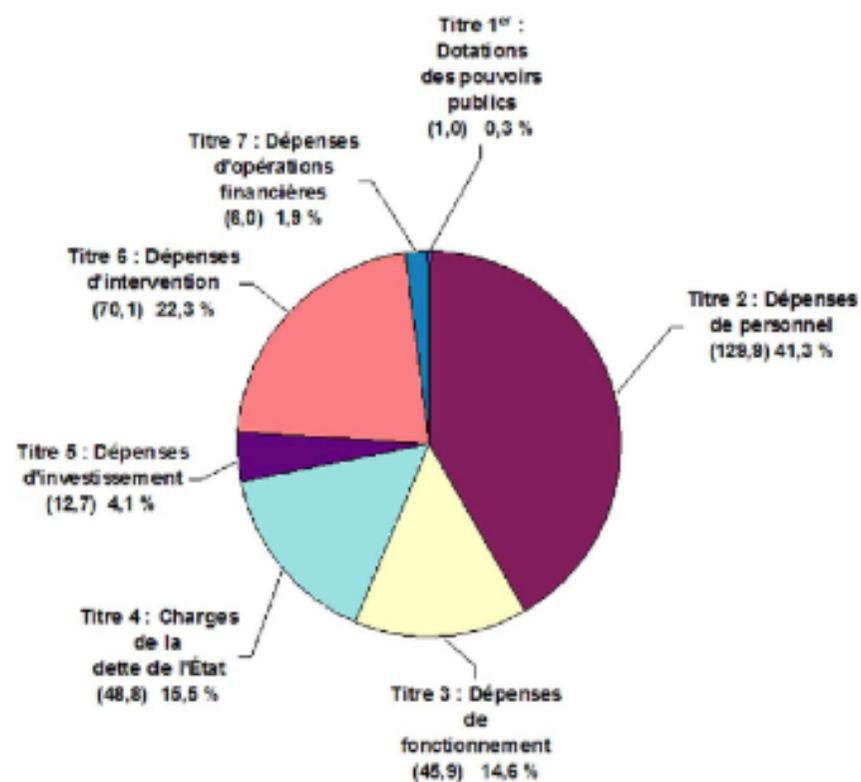
- Les dépenses publiques par nature : investissement, personnel,
Pour l'ensemble des administrations publiques :

RÉPARTITION PAR NATURE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE



Source : Rapport sur la dépense publique et son évolution 2013.

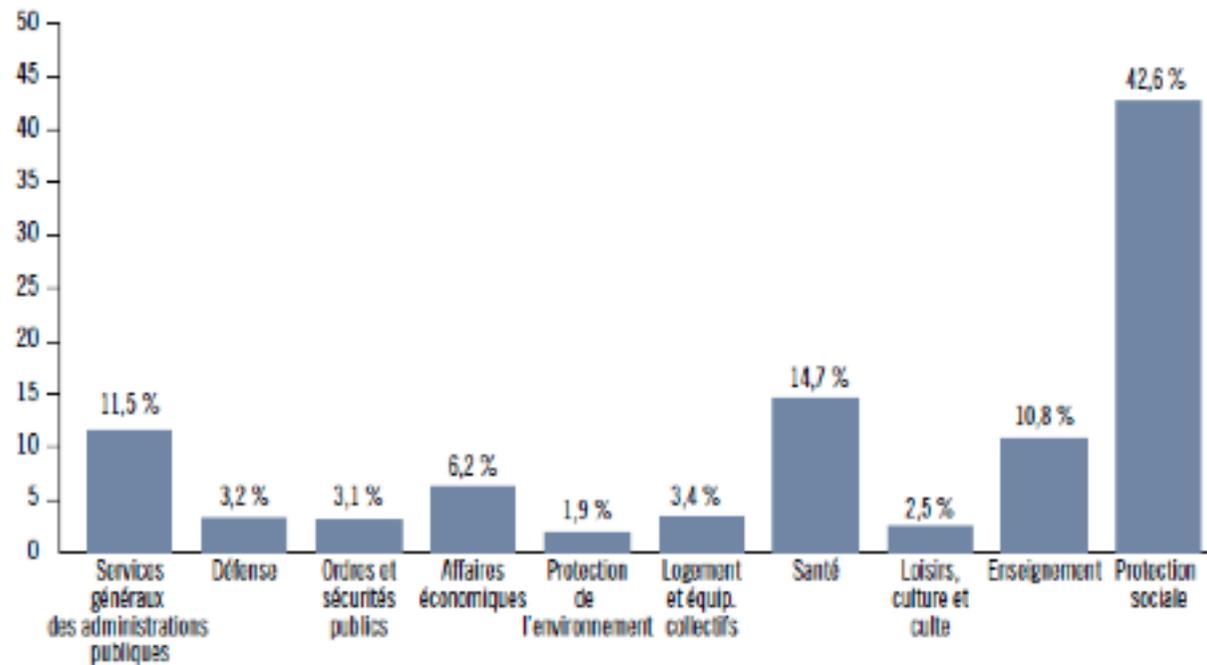
Pour l'Etat :



- Les dépenses publiques par fonction : éducation, santé ...

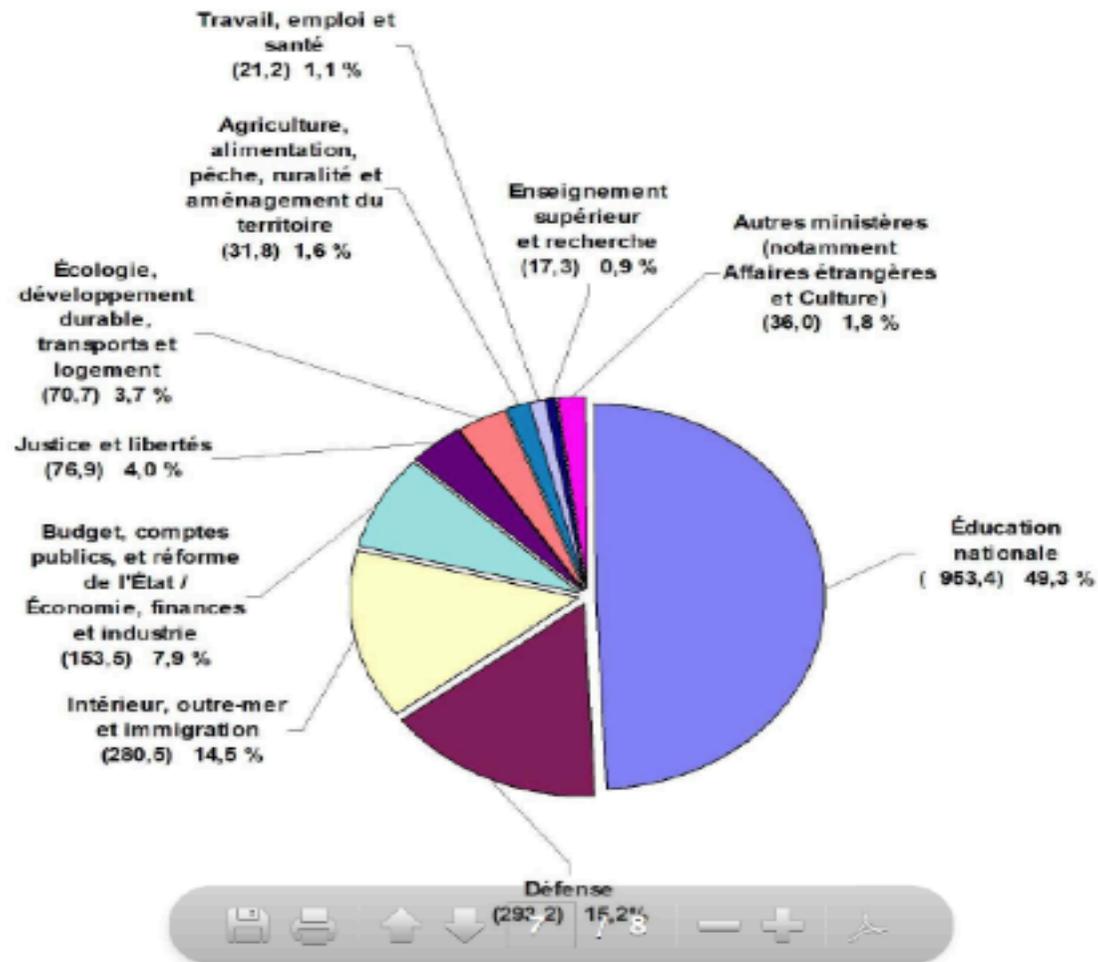
Pour l'ensemble des administrations publiques :

VENTILATION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE PAR FONCTION



Source : Rapport sur la dépense publique et son évolution 2013.

Pour l'Etat :

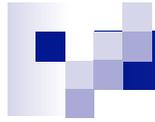


- Les dépenses publiques par secteur

RÉPARTITION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE PAR ADMINISTRATION PUBLIQUE EN 2011

	Md€	Part
État	294,6	26,3 %
ODAC	74,6	6,7 %
APUL	229,1	20,5 %
ASSO	520,4	46,5 %
Total dépenses publiques	1 118,7	100 %

Source : Rapport sur la dépense publique et son évolution 2013, données INSEE.



2.3. L'efficacité des dépenses publiques

- La LOLF
- Les autres critères d'évaluation pour l'éducation, la santé, l'emploi



3. Les prélèvements obligatoires

3.1. Les prélèvements obligatoires, de quoi s'agit-il ?

- Définition
- Les catégories de prélèvements obligatoires
- Les caractéristiques des prélèvements obligatoires
- Le prélèvement « à la source »
- Quelques distinctions importantes
- Chiffres clés

Tableau 1

Répartition des prélèvements obligatoires par catégorie d'administration publique bénéficiaire en 2011

	En Md€	En % du total	En % du PIB
État	259,2	29,6 %	13,0 %
Organismes divers d'administration centrale (ODAC)	16,4	1,9 %	0,8 %
Administrations de sécurité sociale (ASSO)	477,1	54,4 %	23,9 %
Administrations publiques locales (APUL)	118,7	13,5 %	5,9 %
Union européenne (UE)	5,0	0,6 %	0,2 %
Total des prélèvements obligatoires	876,3	100,0 %	43,9 %

Source : Insee, comptes nationaux.

Tableau 2

Répartition des prélèvements obligatoires par type de prélèvement en 2011

En %	Impôts directs	Impôts indirects	Cotisations sociales
État	39,3 %	57,9 %	2,8 %
Organismes divers d'administrations centrales	49,5 %	50,5 %	0,0 %
Administrations de sécurité sociale	25,5 %	6,2 %	68,3 %
Administrations publiques locales	68,1 %	31,9 %	0,0 %
Total des prélèvements obligatoires	35,6 %	26,2 %	38,3 %

Source : Insee, comptes nationaux.

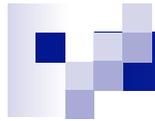
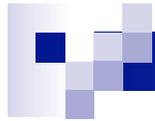


Tableau 5

Répartition des recettes des administrations de sécurité sociale par type de prélèvement depuis 1980

En % des prélèvements	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Cotisations sociales	97,9	97,1	96,3	89,8	73,5	75,6	69,5	68,3
Impôts	2,1	2,9	3,7	10,2	26,5	24,4	30,5	31,7
Dont CSG	0,0	0,0	0,0	6,0	19,2	19,9	18,6	18,6
Dont autres impôts	2,1	2,9	3,7	4,2	6,3	4,5	12,0	13,1
TOTAL	100							

Source : Insee, base 2005.



3.2. La fiscalité indirecte

- La TVA
- La TICPE (ex TIPP)

3.3. La fiscalité directe

- L'IRPP
- L'IS
- *L'atelier des finances publiques*, Institut Montaigne

Taux applicables aux revenus 2013 (impôt 2014) - Revenu imposable par part	
jusqu'à 6 011 €	0 %
de 6 011 € à 11 991 €	5,5 %
de 11 991 € à 26 631 €	14 %
de 26 631 € à 71 397 €	30 %
de 71 397 € à 151 200 €	41 %
plus de 151 200 €	45 %